

# L'instruction de notre officier d'infanterie : quelques commentaires du règlement d'exercice de 1930 [suite]

Autor(en): **Perret, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **77 (1932)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341451>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'instruction de notre officier d'infanterie.

## Quelques commentaires du règlement d'exercice de 1930.

*(suite)* <sup>1</sup>

### *Combat offensif de la section de fusiliers.*

Un combat offensif peut se subdiviser en trois phases : l'approche, l'attaque et l'assaut. La section fractionnée pousse résolument de l'avant sur son *axe d'attaque* d'objectif en objectif. Ces derniers sont naturellement limités par les *compartiments* du terrain, zones d'action successives des armes d'infanterie. Ces compartiments, très caractéristiques dans notre terrain, se reconnaissent souvent déjà sur la carte.

Nous avons vu (ch. 223) qu'il n'y a pas de fractionnement réglementaire de la section. La figure 1 indique les plus usuels que j'appellerai fractionnements-types. Dans chaque cas l'*échelon de choc* a pour mission d'ouvrir la route, c'est de lui que partent encore, si nécessaire, des éclaireurs envoyés plus en avant (ch. 227, 228). Sa seule préoccupation est de gagner du terrain droit devant lui *sur l'axe d'attaque*. Il sait que l'échelon de feu est prêt à l'appuyer. S'il ne peut plus avancer, il s'installe défensivement et explore. L'*échelon d'appui* est prêt à faire intervenir son feu au profit de l'échelon qui le précède (ch. 231). S'il y a deux groupes, ils progressent alternativement afin d'assurer la permanence de leur appui (ch. 234). L'*échelon de manœuvre*, actionné par le chef de section, cherche à déborder la résistance ennemie qui arrête momentanément notre progression.

Le *chef de section* conduit sa subdivision à l'aide de ses deux sergents (il a peut-être confié à l'un d'eux le commandement

<sup>1</sup> Voir R. M. S. Nos février et mars 1932.

de l'un des échelons) et de son ordonnance de combat (ch. 226). Il est faux de se figurer l'ordonnance de combat courant sur le champ de bataille, d'un groupe à l'autre, leur transmettre les ordres du lieutenant. Ce serait une impossibilité, malheureusement pas encore reconnue de tous nos chefs de section (je l'ai également vu enseigner). L'ordonnance de combat

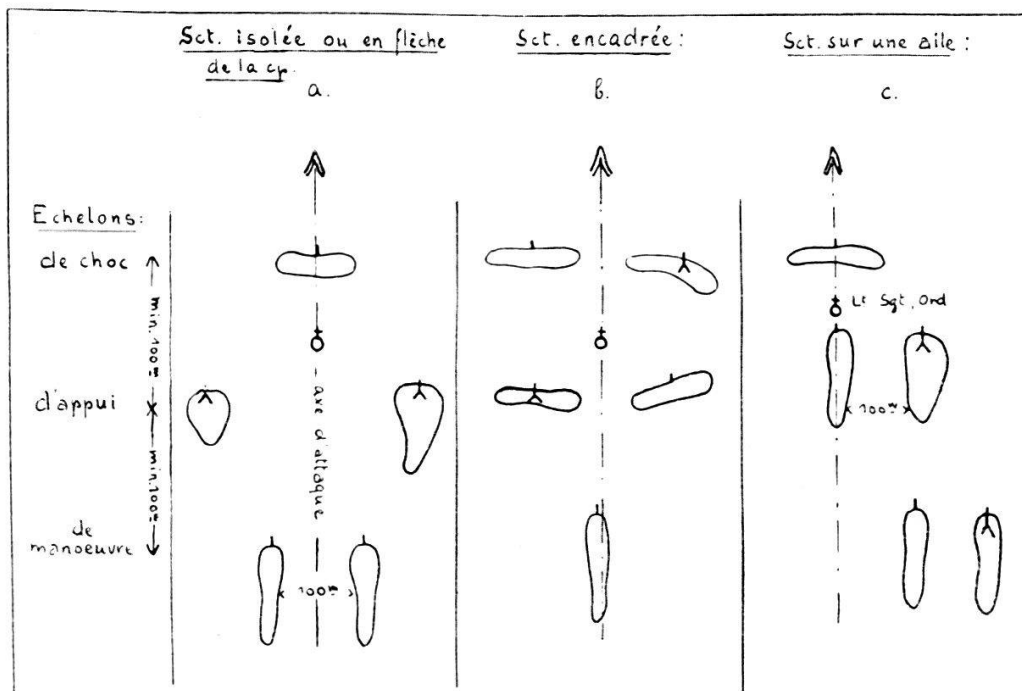


Fig. 1.

Fractionnements-types de la section.

renseigne son chef sur la position respective des groupes de la section et sur celle des sections voisines. Quand il n'y a plus moyen de faire autrement, si la liaison visuelle est rompue, c'est alors lui qui va la reprendre.

Dès qu'une résistance sérieuse arrête la progression de l'échelon de choc, le chef de section passe à l'attaque proprement dite. Dans le combat de rencontre, celle-ci se déclenche automatiquement et sans l'intervention du lieutenant si la liaison échelon d'appui-échelon de choc fonctionne. Le chef de section intervient alors en engageant son échelon de manoeuvre. Si ce dernier parvient à déborder la résistance devant laquelle le groupe de tête est arrêté, il devient pour la phase de progression suivante le nouvel échelon de choc.

Quand l'approche a pu se faire derrière un couvert ou sous la protection d'autres troupes, le chef de section monte directement son attaque depuis une *base d'attaque* (SC 234), ligne de terrain où il organise son appui de feu initial. L'*idée de manœuvre*, qu'il aura communiquée à ses chefs de groupe, si ce n'est à toute la section, assure l'unité d'action et permet aux subordonnés d'agir de leur propre initiative dans l'esprit du chef.

Afin d'illustrer les principes ci-dessus j'ai choisi les trois cas-type *a*, *b*, et *c* (figures 2 et 3). Dans le premier, la section fractionnée en losange progresse en flèche de la compagnie (p. ex. d'une cp. avg.) sur l'axe A-B. Le groupe de direction 1 (échelon de choc) est arrêté par du feu ennemi partant de la hauteur C. au moment où ses éclaireurs allaient y arriver. Le groupe FM. 4 (de l'échelon d'appui) prend sous son feu cette résistance ennemie. Fort de cet appui, le groupe 1 cherche à progresser. Sans attendre le résultat de cette intervention, le lieutenant pousse le groupe 2 par la gauche. Celui-ci pourra être appuyé par le groupe FM. 5 qui ne s'est pas arrêté. Quand l'effet de cette manœuvre de débordement par la gauche se fait sentir, l'ennemi en C se retire ou bien le groupe 1 en profite pour s'emparer de la résistance. Plus loin, c'est le groupe 2, devenu échelon de choc, qui est arrêté par une nouvelle résistance en D. Le FM. 5 l'appuie et le chef de section cherche le débordement par la droite. Le FM. 4 devenu disponible, une fois C. occupé, progresse afin d'être en mesure d'appuyer le groupe 3 plus tard, alors que le groupe 1 devient nouvel échelon de manœuvre à disposition du lieutenant. Quand les différents échelons successivement engagés seront tous arrêtés, la section se trouvera devant une résistance telle que l'intervention de la compagnie deviendra nécessaire.

Le second cas envisagé est celui d'une section S prête à l'attaque d'un objectif A derrière le couvert d'un bois, lui-même occupé par des éléments amis en mesure d'orienter le chef de section sur ce qu'ils ont reconnu devant eux. La section S. est encadrée à droite par une section X de la même cp. qui a pour objectif le piton B et à gauche par une section Y d'une autre cp. qui doit s'emparer de C. L'attaque des deux

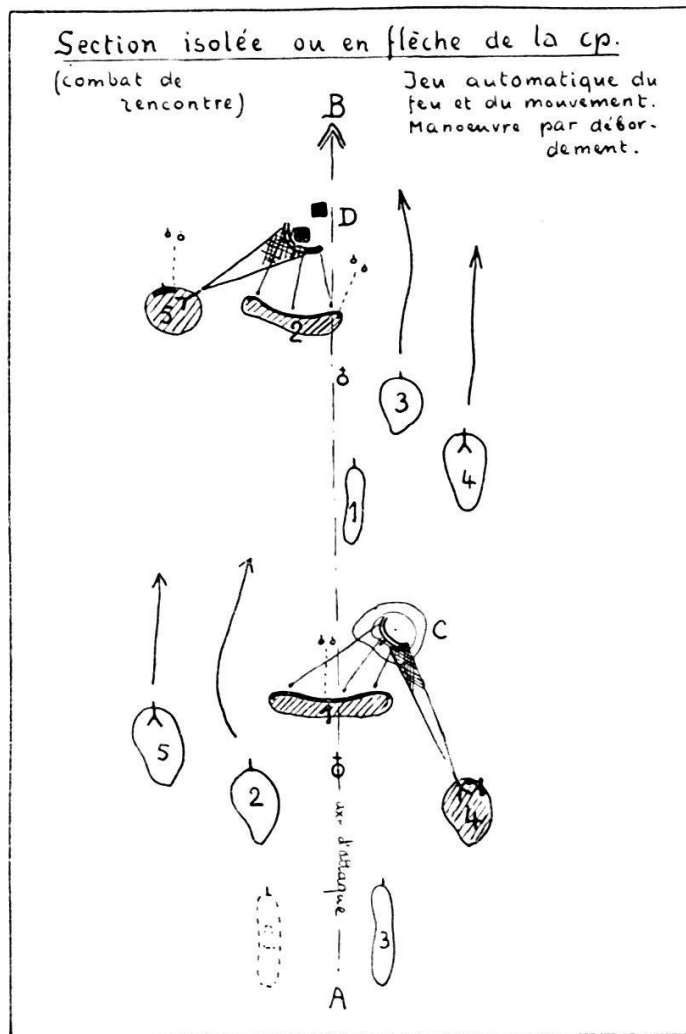


Fig. 2. — La section à l'attaque : Cas-type a.

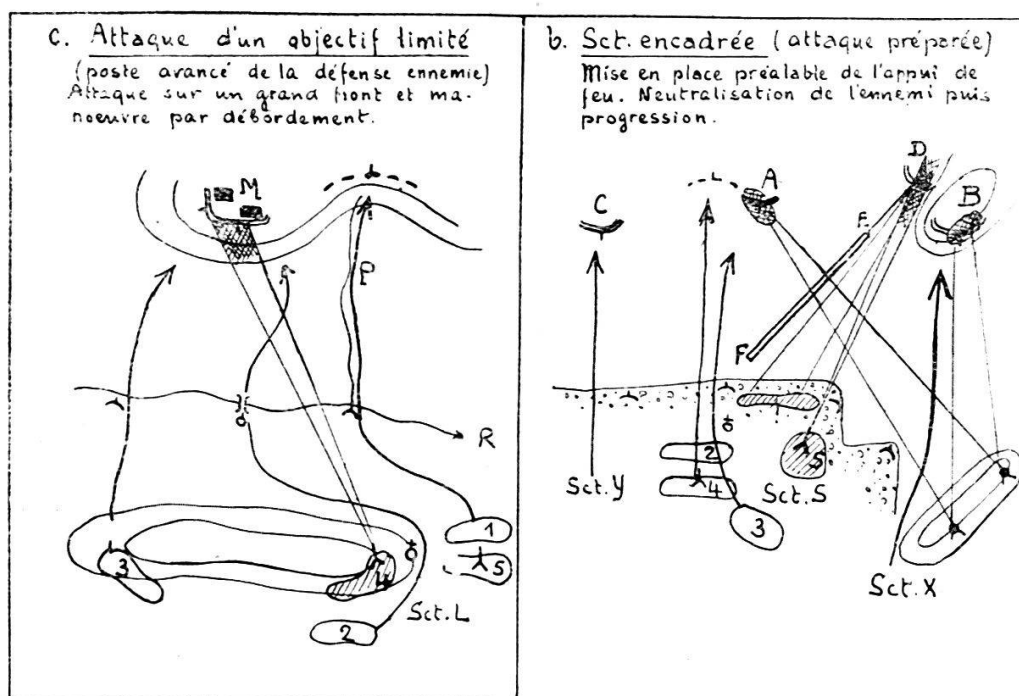


Fig. 3. — La section à l'attaque : Cas-types b et c.

sections S et X est déclenchée par le feu d'une section de mitrailleurs (à deux pièces) subordonnée au cdt. cp. fus. et chargée d'appuyer alternativement chaque section en neutralisant d'abord A puis B. D'autre part la progression hors du bois n'est possible qu'une fois que l'arme automatique ennemie D. — dont on a reconnu le barrage E-F — aura été neutralisée, ce qui ne peut être fait par la sct. mitr. L'idée de manœuvre initiale du chef de section consiste alors à *neutraliser* E avec les deux groupes 1 et FM. 5 (10-12 fusils et 1 FM.) échelon de feu, *attaquer* A par la gauche avec les groupes 2 et FM. 4 en profitant, pour sortir du couvert, du feu des mitrailleurs. Le groupe 3 de *manœuvre* suit l'échelon de choc afin d'occuper l'objectif A ou d'exécuter toute autre manœuvre au cours de l'attaque. Le lieutenant marche avec son échelon de choc. Les groupes d'appui (1 et 5) ont l'ordre de rallier successivement l'objectif de la section sitôt celui-ci en possession du lieutenant (signal convenu par fanion ou fusée).

Le troisième cas-type est l'attaque d'un objectif limité, coup de main sur un poste avancé ennemi. Sous la protection d'avp. le long du ruisseau R la section L. se prépare, à la faveur de la nuit, à s'emparer dès l'aube du poste installé à la ferme M. Le FM. 4 en échelon d'*appui* doit neutraliser le feu ennemi, tandis que l'échelon de *choc* (groupes 2 et 3) s'approchera du poste ennemi. Simultanément, l'échelon de *manœuvre* (gr. 1 et 5) progressant par le ravin P, débordera puis prendra à revers les défenseurs de M. Le FM. doit parer à toute contre-attaque par le feu que pourrait déclencher l'ennemi depuis sa position principale.

La phase décisive de toute attaque, l'*assaut*, est courte. Pour réussir, il doit être énergiquement et vivement conduit avec toutes les forces disponibles sans pour cela attendre des renforts. Les éléments les plus avancés l'exécutent depuis le dernier repli de terrain, à aussi courte distance que possible de la position à enlever. La section ne peut alors plus compter sur aucun appui de feu étranger. Si l'on s'installe dans la position ennemie, il faut instantanément l'aménager et mettre en action toutes les armes qui auront pu suivre. Ce n'est

qu'une fois ces premières mesures de défense prises, que les assaillants pourront s'occuper des prisonniers et du nettoyage de la position conquise ce qui, du reste, est plutôt l'affaire des échelons suivants. Ce qui est le plus à craindre, c'est le *contre-assaut* que ne manquera pas de déclencher l'ennemi. C'est à sa parade, par un feu efficace et rapidement mis en œuvre, qu'il faut surtout préparer nos cadres dans cette dernière phase de l'attaque. On a trop souvent tendance, dans nos exercices, à se promener sur la position conquise au lieu de l'installer vraiment. L'échelon d'assaut doit comprendre si possible un groupe FM., qui peut tirer en marchant au dernier moment, puis qui s'installe dans la position comme parade du contre-assaut.

Dans l'attaque, la section peut avoir à fournir un *appui de feu* (ch. 248-249) à d'autres sections de la cp. Cette mission est, avant tout, réalisée par les deux FM. dont on complète parfois le feu par celui des groupes de fusiliers. Dans des circonstances exceptionnellement favorables, le chef de section peut être amené à diriger le feu de toute sa section <sup>1</sup>. La liaison avec les éléments à appuyer joue alors un rôle primordial.

La *section de réserve* (ch. 250, 251) suit, dans l'attaque, une direction prescrite par le chef de cp. et se tient constamment prête à intervenir. Le chef de section cherche à échapper par un choix judicieux des cheminements et une bonne liaison, aux feux ennemis. Son principal souci est de maintenir la liaison avec le cdt. de cp. et les sections engagées afin de rester orienté sur ce qui se passe. La situation peut l'obliger à intervenir de sa propre initiative mais il en rendra compte à son chef.

#### *Instruction du combat offensif.*

Les cas-types *a, b, c* ci-dessus se prêtent très bien à des *exercices de combat* au sens du ch. 14 du R. ex. Il suffit de marquer le feu ennemi par quelques fusils (2-3 hommes instruits à cet effet suffiront en général).

Si nous voulons exercer dans la section le jeu du feu et

<sup>1</sup> Ce sera spécialement le cas en terrain montagneux, depuis une arête, p. ex.

du mouvement dans un combat de rencontre, il faut placer la section dans une situation simple p. ex. « la section couvre la marche de la cp. sur l'axe A-B, une patrouille d'exploration n'a encore fourni aucun renseignement sur l'ennemi, la section peut s'attendre à recevoir du feu d'un instant à l'autre ». Cela amène le lieutenant à fractionner d'emblée. On peut aussi lui imposer son dispositif initial en plaçant soi-même dans le terrain les groupes tels qu'ils y seraient parvenus. Le directeur de l'exercice, normalement le capitaine, a placé 2 marqueurs en C. mission : laisser s'approcher les éclaireurs, tirer sur le groupe de tête à environ 200 m. Si le fractionnement ne donne pas déjà matière à un enseignement, il y en aura certainement un à tirer de la manière dont s'est effectuée la coopération du FM. 4 avec le groupe 1 arrêté par le feu ennemi, puis l'hésitation probable du chef du groupe 1 tardant à reprendre la progression ou négligeant de pousser en avant une nouvelle exploration. L'exercice peut alors être interrompu pour être repris après une courte critique. La place des groupes est alors modifiée dans le dispositif initial, de manière que cette fois les groupes 2 et 5 aient à travailler ensemble. S'il y a trop à reprendre ou si l'instruction n'est pas encore assez avancée, tous les groupes exerceront cette première phase à tour de rôle. La seconde phase comporte la manœuvre de débordement puis la prise, éventuellement par un assaut, de la hauteur C.; enfin, son occupation. Une nouvelle interruption de l'exercice permet au directeur de placer ses marqueurs sur la nouvelle résistance D. Dans cette nouvelle phase on laissera peut-être se dérouler toute la manœuvre sans intervenir, le directeur se contentant de noter ce qui lui paraît être intéressant à relever.

Un tel exercice exécuté dans un terrain choisi, répété par chaque section, repris dans ses détails par chaque groupe, apprend beaucoup plus aux exécutants, notamment aux chefs de groupes, que de nombreux exercices variés de groupes pris isolément.

On procédera de même pour les cas-types *b.* et *c.* dont j'ai esquissé le mécanisme. Chacun a ses particularités et la variété du terrain impose de nouvelles solutions. Si le



chef de section doit formuler un ordre d'attaque, il est bon de le préparer avec lui et de le discuter avant d'exercer avec la troupe. Lui laisser choisir sa solution est préférable que de chercher à lui en suggérer une, pour autant qu'il soit logique et fasse preuve de réflexion. Cette solution choisie et l'idée de manœuvre clairement énoncée, on lui fera donner son ordre à ses chefs de groupe et on en discutera l'exécution avec chacun d'eux. Tous ces préparatifs peuvent avoir lieu la veille, pendant les travaux de rétablissement, afin que la troupe n'attende pas sans rien faire. Un cdt. d'unité qui le veut bien arrive toujours dans un cours de répétition à trouver le temps nécessaire à la préparation de ses exercices. L'exercice même n'est plus alors que l'exécution par la troupe. On peut aussi intervertir l'ordre des groupes afin que le lieutenant, comme ses chefs de groupes, ait de nouveaux ordres à donner. Par la suite, plus les cadres deviennent habiles, plus l'exécution par la troupe est satisfaisante, on passera d'emblée à l'exercice de combat sans préparation avec les cadres.

La figuration des feux ennemis ou de l'appui de feu ami supposé doit être simple et claire. Dans le cas *b.* envisagé, le tir d'appui des mitr. peut être figuré par des fanions agités au but tandis que le barrage E-F de l'arme automatique ennemie D est marqué sur le sol par une rangée de branches plantées exactement là où la gerbe tomberait. Le directeur de l'exercice marque l'effet du feu en désignant les blessés ou tués.

(*A suivre.*)

Major D. PERRET.

---